

## DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE CAMEROUNAISE



Le droit de la fonction publique camerounaise occupe une place essentielle dans notre droit public. Il s'agit un abondant droit écrit et codifié grâce au statut général de la fonction publique, aux statuts particuliers et spéciaux.

C'est aussi un droit abondamment dit par la Cour suprême, très haute juridiction administrative camerounaise.

La présente étude lit le droit, écoute la jurisprudence et se fait parfois l'écho de la pratique, du fait de l'expérience professionnelle de son auteur.

Cet opuscule sera donc d'un usage conseillé pour tous, le fonctionnaire et l'agent de l'État avides de savoir et l'étudiant avide de s'initier et d'approfondir ses connaissances.



**JOSEPH OWONA** *Né en 1945 à Akom (Sud-Cameroun), il est actuellement professeur émérite et chancelier honoraire à l'université de Yaoundé-II, Soa ; directeur honoraire de l'Institut des relations internationales du Cameroun et président du conseil d'administration de la Société de recouvrement des créances du Cameroun (SRC).*

*Agrégé de droit public et de sciences politiques (1977), il a cumulé une vaste expérience d'enseignement et de gestion administrative : chef de département de droit public, directeur de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), chancelier de l'université de Yaoundé, ministre de l'Enseignement supérieur, ministre de 1983 à 2004 et secrétaire général de la présidence ; enseignant missionnaire à l'université Bordeaux-I, à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville et à l'Institut d'Afrique de l'Académie des sciences de l'URSS. Il est l'auteur de divers ouvrages et articles.*



9 782296 554139  
ISBN : 978-2-296-55413-9 25 €



JOSEPH OWONA



DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE CAMEROUNAISE

JOSEPH OWONA

## DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE CAMEROUNAISE



L'Harmattan